

# Communiqué de presse

## "L'association DIAPASOM fête ses 10 ans"

DIAPASOM, association qui a pour mission de favoriser l'autonomie des personnes sourdes ou malentendantes, **a ouvert son premier service à destination des jeunes et adultes en 1998 et souhaite bien fêter l'évènement !**

Il y a 10 ans, l'association de parents d'enfants déficients auditifs accompagnait exclusivement les adultes en organisant des plateformes de remobilisation vers l'emploi réservées aux personnes sourdes et ne salariait à cet effet que 5 personnes.

Aujourd'hui l'association : emploie 33 salariés et gère :

- un service régional agréé par la DDASS pour accueillir 23 enfants de 0 à 20 ans
- un service "emploi-formation" pour les 20 - 60 ans
- un service d'accompagnement à la vie sociale sur les Deux-Sèvres pour les 18 – 60 ans
- un organisme de formation

Pour marquer cet anniversaire, les membres du Conseil d'Administration ont décidé d'inviter les familles accompagnées par l'association ainsi que toute l'équipe professionnelle à venir participer à un week-end festif "mais néanmoins studieux", **les 20 et 21 septembre 2008 à Royan.**

### Au programme :

- Samedi 20 de 10 h 30 à 17 h 45 deux conférences/témoignages également ouverts aux adultes accompagnés par DIAPASOM et aux partenaires institutionnels et professionnels de l'association (DDASS, CPAM, MDPH, orthophonistes, médecins ORL, enseignants référents...)
  - o intervention de **Ouarda HALNA DU FRETAY**, sociologue, devenue subitement sourde à l'âge adulte utilisant la langue des signes comme mode de communication  
Elle abordera les points suivants :
    - qu'est-ce qu'être sourd ?
    - à partir de quand et dans quelles conditions un sourd devient-il handicapé ?
    - être sourd et réussir son intégration socioprofessionnelle
    - la "culture sourde"
    - la LSF comme moyen de communication pour des sourds "oralistes"
  - o intervention **d'Annie BOROY**, maman de deux enfants sourds, ex-enseignante spécialisée, directrice pédagogique d'une structure associative dans le Calvados
    - le choix du LPC (Langue française Parlée Complétée) pourquoi et comment ?
    - le choix de l'intégration scolaire : pourquoi et comment ?
    - les questions relatives à la dépendance au code
    - les relations parents/professionnels/administration
    - la mise en place d'une structure associative de codage
    - réflexion sur la notion d'identité des sourds et sur l'intégration sociale

*Ces interventions seront interprétées en LSF et codées en LPC.*
- Le reste du week-end sera réservé aux familles, aux membres de l'association et aux salariés avec en soirée un spectacle intitulé : "chacun pour moi" présenté par Nelly Bérard et Jérôme Berthelot et le dimanche matin des **ateliers** "Jeux LPC", "LSF", "arts et surdité" et Jeux collectifs afin que tous se connaissent mieux !